

Compte-rendu – Atelier technique pré-CMF 18 octobre 2019



Le Conseil maritime de façade Méditerranée connaît depuis le 10 octobre 2019 une nouvelle mandature, qui accompagnera entre autres les travaux d'élaboration des politiques publiques maritimes et littorales et de planification coordonnés par la DIRM Méditerranée.

Les travaux d'élaboration du Document stratégique de façade entrent désormais dans la phase d'élaboration du plan d'action, volet opérationnel qui définira les actions à mettre en œuvre pour atteindre l'ensemble des objectifs de la Stratégie de façade maritime.

Elle a rassemblé 33 participants, pour une séance de travail de 3 heures.

Propositions et discussions autour d'actions pour le DSF Méditerranée

La réflexion des acteurs a été orientée autour de cinq grandes questions :

- Que faire de plus ou en priorité pour les six ans à venir pour le milieu marin méditerranéen ?
- Comment maintenir une pêche et une aquaculture dynamiques et respectueuses des ressources ?
- Comment accompagner et réguler les activités de loisirs (sports, loisirs nautiques, plaisance, croisière, transport maritime) vers un modèle plus durable ?
- Comment mieux soutenir les activités émergentes (éolien, énergies renouvelables, transport maritime durable) et dynamiser l'innovation pour les activités maritimes ?
- Quelles solutions pour un littoral durable, autonome énergétiquement et résilient face aux risques ?

Les participants ont été très actifs malgré le temps contraint puisque pas moins de 80 post-it ont été présentés, discutés et hiérarchisés.

Analyse des contributions

Les paragraphes et tableaux ci-dessous proposent une première analyse des contributions recueillies lors de la réunion. Certaines actions sont mentionnées plusieurs fois car elles se rattachent à plusieurs axes d'analyse.

Les grands enjeux du plan d'action

La réunion du 18 octobre a d'abord permis de réaffirmer un certain nombre d'enjeux préalables à toute action.

Ces enjeux portent avant tout sur **la nécessaire cohérence spatiale des politiques publiques**. Quelles que soient les actions envisagées, elles doivent s'inscrire dans une perspective territoriale large (hinterland, amont/aval) et en tenant compte des compétences de chaque territoire concerné (mille-feuilles territorial, respect subsidiarité, nécessité de s'appuyer sur les bons porteurs de projets) et des relations parfois complexes entre État et collectivités ainsi qu'entre les différentes politiques publiques (attention aux incohérences et aux effets délétères de la compétition territoriale).

La nécessaire **prise en compte de logiques et d'intérêts différents** (changement climatique et fréquentation littorale par exemple) a été soulignée. Les impacts entre développement économique et préservation des milieux doivent être intégrés.

Le développement de la connaissance est toujours un enjeu. Les actions doivent s'appuyer sur un socle de connaissances solides, ce qui nécessite de soutenir la recherche, de développer de nouvelles méthodes d'acquisition de connaissances (innovation, analyse de nouvelles données).

Même si de nouvelles actions doivent être envisagées, les participants ont tenu à rappeler que le **respect des réglementations existantes** était encore largement perfectible.

Si **l'innovation et la transformation numérique apparaissent comme des leviers** importants dans le développement de solutions pour un littoral durable, leur apport doit être clairement évalué et les acteurs économiques doivent être accompagnés.

Enfin, rien ne sera durable sans **une sensibilisation des publics**, qui devra s'appuyer sur de nombreux relais.

Synthèse des enjeux évoqués par les acteurs

Enjeux préalables	
Idées	<i>Commentaires - freins et leviers d'action</i>
Renforcer les moyens de la police de la pêche	
Décliner chaque action par porteur de compétences (communes, interco, État, région, département)	Cibler les bons acteurs et les bonnes compétences des uns et des autres. Si des actions devaient être rattachées, il faudrait décliner cet enjeu par thématique : - est-ce qu'on y voit clair sur les compétences de chacun en matière de police ? En matière d'aménagement ? De compensation environnementale
Prendre en compte le maillage territorial et les compétences respectives de chaque échelon pour faire avancer les actions	Redondance avec la proposition de décliner les actions par porteurs de compétence
Problème du « toujours plus », incompatible avec certains objectifs environnementaux. Manque de cohérence des politiques publiques	Pose la question de la priorisation territoriale des activités et des objectifs de développement du territoire.
Développer une vision de l'hinterland : impacts, enjeux, capacité de report et de valorisation	On ne peut pas planifier l'hinterland puisque ce n'est pas notre métier ni notre compétence. Donc qu'est-ce qu'on attend et qu'est-ce qu'on veut de l'hinterland ? Reporter le tourisme, désaisonnaliser, limiter l'artificialisation littorale...
Faire plus pour la qualité des eaux, notamment depuis le bassin-versant.	
Accroître les connaissances et développer de nouveaux systèmes de mesure – travailler sur les données	Enjeu de soutien à la recherche, la connaissance, d'harmonisation et d'optimisation des réseaux de recherche et de surveillance
Préserver la qualité du milieu marin	Levier : développer les contrats de baie
Mieux connaître le fonctionnement des espèces halieutiques : soutien financier à la recherche	Leviers : dégagement de budgets – favoriser engagement pour études halieutiques filières et métiers maritimes Freins : temps, coûts compétences Commentaire : besoin de développer les connaissances sur les poissons
Renforcer la protection des petits fonds côtiers	
Faire valoir la réglementation existante	

Ne pas surréglementer la pêche et l'aquaculture mais renforcer le contrôle de l'application de la réglementation existante	
Prendre en compte de la dimension locale	
Favoriser toutes les dynamiques de gestion intégrée sur les territoires	
Réguler les effets néfastes de la compétition territoriale, notamment en termes de surfréquentation touristique	
Accompagner les économies maritimes vers la transition numérique (IA, big data.)	
Fiabiliser les innovations en vérifiant leur efficacité	Freins : trop de projets n'aboutissent pas par méconnaissance des réglementations
Mettre en place une politique publique pour dynamiser l'innovation à sa juste valeur	Freins : Lobbies
Faire en sorte que la préservation biodiversité ne soit pas en contradiction avec l'innovation	
Évaluer l'impact sur le littoral des aménagements qui doivent être menés	
Adapter les installations existantes	
Prendre des mesures adaptées de gestion des déchets	
Mieux prendre en compte le fait que les risques naturels (tempêtes, inondations, feux de forêt...) sont démultipliés par les activités anthropiques.	
Attention au risque de non-adaptation au changement climatique	
Faire appel à des solutions innovantes	
S'inspirer de la nature dans les solutions à mettre en œuvre	

Actions visant à contrôler, surveiller, améliorer et mieux appliquer la réglementation

Plusieurs propositions vont dans le sens **d'une meilleure réglementation des activités**, notamment sur la pêche de loisirs (mise en place d'une autorisation nationale, lutte contre les activités économiques illégales) et les activités motorisées. La lutte contre la pollution doit également être renforcée (liées à agriculture, scrubbers.). Enfin, une meilleure maîtrise des prélèvements sur la ressource est souhaitée, ce qui peut aussi passer par des actions de formation ainsi que par l'organisation de circuits courts.

Actions proposées par les acteurs

Contrôler, surveiller, améliorer/appliquer la réglementation	
Idées d'actions	Commentaires - freins et leviers d'action
Instaurer une autorisation nationale de pêche de loisir	Définir un cadre réglementaire et une mise en œuvre progressive Construire une interface de délivrance de l'autorisation avec déclaration des captures
Renforcer le plan de contrôle (marin/littoral) avec les nouveaux enjeux	Prendre en compte les nouveaux enjeux du DSF Renforcer et déployer le plan de contrôle de l'environnement marin Mener des actions de contrôles coordonnées sur les enjeux littoraux, via les MISEN
Mieux contrôler l'usage des matières interdites (pollutions liées à agriculture).	Contrôle littoral des activités du bassin-versant ayant un impact en mer (type agriculture littoral, déversement et rejets fluviaux, etc.)
Encadrer les prélèvements sur les ressources : formation initiale des pêcheurs, accompagnement économique et social, contrôles	Leviers : formation initiale (sensibilisation des pêcheurs), accompagnement économique et social Freins : contrôles difficiles à mettre en place
Réguler et encadrer la pêche de loisir	Levier : contribution pécuniaire pour redonner du budget à la connaissance Frein : multiplicité des fédérations et volume de pratiquants en croissance
Contrôler et maîtriser les économies souterraines issues de l'exploitation des ressources maritimes	
Systématiser l'obligation de débarquement et la développer en cohérence avec les circuits locaux	

Réglementer les activités motorisées individuelles (scooters) et éduquer clients et loueurs	
Imposer le fonctionnement des scrubbers en boucle fermée sur ZEE française	

Actions visant à développer les connaissances et soutenir l'innovation

Afin de mettre en place des politiques plus efficaces et de limiter les incohérences, plusieurs domaines nécessitant de **nouvelles connaissances** ont été identifiés par les participants :

- État des stocks
- Sensibilité des habitats profonds
- Fonctionnement des espèces halieutiques
- Impact bruits et ondes sur poissons, mammifères marins, reptiles
- Détection cétacés

L'innovation devra porter sur le développement de nouvelles activités (énergie) et la transition écologique des activités (maritimes notamment) déjà existantes. Elle devra être encadrée afin d'éviter les dérives (de l'innovation pour de l'innovation, sans apport réel) et ceux qui se lancent devront être accompagnés.

Actions proposées par les acteurs

Améliorer les connaissances/Soutenir l'innovation	
<i>Idées discutées</i>	<i>Commentaires - freins et leviers d'action</i>
Accompagner le développement des parcs éoliens en mer en optimisant l'espace pour les accueillir : plateformes mutualisées	Leviers : plateformes mutualisées - plusieurs usages - visibilité PPE
Connaître l'état des stocks des espèces sensibles et locales et réglementer le cas échéant	Autre formulation proposée : utiliser les connaissances pour mieux gérer les zones de pêche
Mieux comprendre la sensibilité des habitats profonds (EMV, réglementation pêche/chalutage) ZPF	
Connaître et définir les habitats profonds (EMV) et réglementer les activités impactantes	

Mieux connaître le fonctionnement des espèces halieutiques pour une meilleure gestion ultérieure	Leviers : dégagement de budgets - favoriser engagement pour études halieutiques filières et métiers maritimes Freins : temps, coûts compétences Commentaire : besoin de développer les connaissances sur les poissons
Renforcer et systématiser le verdissement des flottes (usages, déchets, destruction, propulsion, accès à quai, escales, mouillages) décarboner	Leviers : CPER (0 fumée et autres projets régionaux) - taxation Freins : État traîne sur déchéance propriété
Étudier l'impact du bruit et des ondes sur les poissons, mammifères et reptiles	
Amplifier les décisions prises pour diminuer (supprimer) les émissions polluantes (particules fines) dans les ports (connexion électrique, hydrogène)	
Soutenir les solutions innovantes permettant la réduction de CO2 (bateaux, propulsion électrique, hydrogène, vélique)	
Lancer un AAP sur les solutions aux mouillages impactants	
Énergies marines : démarrer rapidement le programme d'études proposé par l'AFB	
Développer un programme dédié à l'innovation dans les activités maritimes	
Systématiser les Analyses du cycle de vie dans tous les projets innovants pour accélérer la mise en œuvre (économie circulaire)	
Développer des méthodes innovantes de détection des cétacés	
Accompagner les ports dans la transition énergétique (diagnostic de leur fonctionnement, de leurs besoins afin de leur proposer des solutions techniques adaptées)	Freins : financements – trouver le bon interlocuteur (pôle Mer Med ?)

Sensibiliser et éduquer

La sensibilisation et l'éducation seront des clés importantes à l'équilibre des activités et des pratiques sur les territoires littoraux et maritimes. Pour **toucher le grand public**, des relais devront être trouvés parmi les professionnels (loueurs de matériel par exemple, mais également ports) car les thèmes à aborder sont nombreux. **La formation des professionnels** doit également être renforcée.

Actions proposées par les acteurs

Sensibiliser/Éduquer	
Idées discutées	Commentaires - freins et leviers d'action
Favoriser la récupération des déchets par les pêcheurs	Leviers : Label à créer Frein : co-activités
Poursuivre, affirmer, coordonner les actions de sensibilisation (écogestes, loueurs de bateaux, événements de grande plaisance...)	
Encadrer les prélèvements sur les ressources : formation initiale des pêcheurs, accompagnement économique et social, contrôles	Leviers : formation initiale (sensibilisation des pêcheurs), accompagnement économique et social Freins : contrôles difficiles à mettre en place
Informier et faire appliquer les réglementations "aux grands publics"	
Éduquer les populations dans leurs pratiques des loisirs nautiques : réforme permis plaisance, ouvrir les ports, ambassadeurs de la mer	Leviers : réforme permis plaisance – ouvrir les ports (<i>ports centers</i>) -ambassadeurs de la mer – écogestes
Encourager la mutualisation des bonnes pratiques sur tout le littoral	
Réglementer les activités motorisées individuelles (scooters) et éduquer clients et loueurs	
Renforcer un accès durable aux plages et mer aux populations éloignées ou en situation de handicap	
Intégrer l'environnement marin dans la formation des encadrants aux loisirs et sports nautiques	
Renforcer le rôle du port comme zone de rencontre, discussion, acceptabilité	
Augmenter par tous les moyens disponibles l'information du public sur les enjeux environnementaux (plaisanciers, plongeurs, touristes embarqués...)	Leviers : Agir au niveau des marchands d'articles de sports -généraliser campagnes écogestes, chartes, affichages dans les lieux touristiques Freins : Réduire les déchets à la source

L'accompagnement des activités et leur planification

De nombreuses actions proposées, qu'elles concernent le développement économique ou la préservation des milieux, relèvent de **la planification nécessitant par là même un accompagnement des acteurs** qui devront les porter (parcs éoliens en mer, zones Natura 2000 en mer, gestion des

banquettes de posidonie, prise en compte des sédiments, zones de compensation, ZMEL, réalisation des SRDAM, mouillage, accès aux sites de plongée, équipement d'accès, développement de navettes maritimes, contractualisation villes-ports, développement de la thalassothermie...). Dans certains cas, **une anticipation de la maîtrise du foncier** sera nécessaire. La **transformation des activités vers un modèle plus « vert »** nécessitera également un accompagnement (transformation des flottes, aquaculture, conchyliculture...)

Actions proposées par les acteurs

Accompagner/Planifier	
<i>Idées discutées</i>	<i>Commentaires - freins et leviers d'action</i>
Accompagner le développement des parcs éoliens en mer en optimisant l'espace pour les accueillir : coactivité, soutien politique par visibilité PPE	Leviers : plateformes mutualisées - plusieurs usages - visibilité PPE
Identifier et favoriser de nouvelles zones Natura 2000 au large	
Identifier zones de compensation pour les porteurs de projets (ERC)	Freins : administratif Leviers : espèces ou milieux prédéfinis
Développer et faciliter le déploiement des ZMEL	Leviers : communication/publicité Freins : raccourcir les délais administratifs - coûts
Faire le choix d'une aquaculture vertueuse	Différencier le traitement de la conchyliculture (nourriture naturelle issue du milieu de culture) et de la pisciculture (nourriture de synthèse)
Soutenir la diversification des métiers de la pêche et de l'aquaculture en valorisant la proximité (dégustation, zones concertées)	
Réviser les SRDAM et engager leur réalisation concrète	
Mettre en œuvre le plan petite pêche	
Renforcer et systématiser le verdissement des flottes (usages, déchets, destruction, propulsion, accès à quai, escales, mouillages) décarboner	Leviers : CPER (0 fumées et autres projets régionaux) - taxation Freins : État traîne sur déchéance propriété

Mettre en œuvre la stratégie de gestion des mouillages	
Décliner la stratégie de gestion durable des sites de plongée	
Favoriser et accompagner la mise en œuvre d'équipements pour un accès à la mer pour tous (cales...) et développer les services associés	
Adapter et faire évoluer la réglementation pour permettre les innovations	Freins : attention aux contradictions (ex politiques MTES paysage/éoliennes)
Développer la thalassothermie : REX, études foncières et capacitaires	
Favoriser les démarches contractuelles ville-port pour réduire les nuisances	
Développer des navettes maritimes interconnectées sur les territoires engorgés	
Améliorer la gestion des banquettes de posidonie	
Mieux prendre en compte les sédiments dans les aménagements	

Gouvernance et cohérence territoriale

SCOT, contrats de baies, schémas directeurs, expérimentations de cogestion... devront être mobilisés pour intégrer le plan d'action du DSF. Les discussions ont également fait ressortir le besoin d'une vision stratégique de l'artificialisation et ont insisté sur les problématiques de gestion intégrée du trait de côte.

Actions proposées par les acteurs

Gouvernance/cohérence territoriale	
<i>Actions discutées</i>	<i>Commentaires - freins et leviers d'action</i>
Renforcer la prise en compte des enjeux et les actions associées dans les SCOT littoraux	Mieux inclure les actions dans les SCOT
Développer les contrats de baie	
Favoriser la cogestion des frayères et nurseries entre pêcheurs, gestionnaires, scientifiques	Sur le modèle catalan, voir projet PELA-MED
Renforcer l'adéquation du FEAMP avec les priorités territoriales, les enjeux DSF et valoriser l'utilisation de ce fonds	

Harmoniser les politiques d'accueil et d'offre de loisirs sur tout le littoral	
Généraliser les volets maritimes pour que les EPCI planifient les activités nautiques et le développement du littoral de manière durable	Leviers : études de marchés actualisées sur les véritables retombées économiques – ZMEL
Nécessité de réguler l'accès à certains sites sur fréquentés (quota d'accès comme sur îles Medes en Espagne)	Leviers : contrôle du nombre de mouillages (ancres flottantes... quotas ?) Frein : N'est possible que sur certains sites fermés (impossible ailleurs) – et problématiques de justice des mesures (petits vs gros)
Développer des pôles d'attractivité loin du littoral	Freins : Procrastination – égocentrisme
Développer une vision stratégique de façade de l'artificialisation	
Tenir compte des risques de submersion et aléas climatiques pour l'aménagement du territoire	Levier (ou frein) : propriété foncière
Élaborer ou réviser les stratégies du Domaine Public Maritime	
Intégrer l'évolution du trait de côte pour déterminer l'inconstructibilité	
Remplacer les 100 m par les 100 ans en matière d'aménagement	Ce qui compte, c'est la fréquence du retour du risque submersion (épisode centennal) et non la distance à la côte
Décliner à une échelle pertinente des stratégies de gestion intégrée du trait de côte	

Préparation des 6 ateliers de concertation

En fin de matinée, les participants ont été invités à remplir une fiche afin d'aider la DIRM à organiser les 6 ateliers prévus avec les acteurs territoriaux, associatifs et professionnels en novembre à Perpignan, Sète, Marseille, Nice, Bastia et Ajaccio. Leurs recommandations permettront de compléter la liste des invités.

Dans ces ateliers, les propositions du plan d'action seront présentées de manière plus précise et discutées, afin de bien identifier les points de vigilance et les leviers d'action, par zones de vocations.